

**COMMUNE DE FORGES**  
**«LE PRÉ VERT»**



NOTA :  
 - les abitudes sont rattachées au nivellement normal NGF-JGN69  
 - plan dressé sous réserve des servitudes existantes  
 - les limites préliminaires n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire par le Géomètre-Expert.

Périmètre du lotissement

Légende :

- chaussée en enrobé
- marquage résine
- parkings en enrobé
- accès des lots en béton gris balayé
- trottoir en enrobé
- cheminement piéton en calcaire fin compacté
- enherbement
- Plantations basses sur toile tissée

Candélabre à poser

----- Implantation possible en limite

..... Accès véhicules interdit (piétons soumis à autorisation spéciale)

Zone non constructible sauf clôtures

Zone non constructible sauf clôtures devant être traitée exclusivement en espaces verts avec l'obligation de plantation d'une haie

Zone non constructible, Accès ouvert non clos fixe (5m x 5m) pour le stationnement des véhicules

Zone non constructible, Accès ouvert non clos dépliable (5m x 5m) sur la façade pour le stationnement des véhicules

Construction en Rz de Chaussée uniquement (lots 1 et 4)

Construction en Rv1 obligatoire

Traitement architectural avec obligation de construction à angle

Ligne d'implantation obligatoire de toute ou partie de la façade

Zone d'implantation de toute ou partie de la façade

## PLAN DE COMPOSITION

